

From: [viola.langley](#)
To: [Aquind Interconnector](#)
Subject: Aquind interconnector
Date: 10 October 2025 10:05:12

Good morning,
Please find attached the latest news in France:

[REDACTED]

L

France blocked the Aquind Interconnector. An important maritime concession for Aquind interconnector was denied.

I attach two articles from the French press.

The accounts of Aquind limited are now available.
[REDACTED] resigned on 6.September 2025

[REDACTED], one of the owners passed away in May 2025.

Regards,
Viola Langley

L'État refuse le projet Aquind, au large de Dieppe

Littoral. La préfecture a tranché, mardi, en signant un arrêté interdisant l'occupation

du domaine public maritime pour les besoins du projet Aquind. L'installation de la ligne électrique reliant la France à l'Angleterre est à l'arrêt. Les élus et les opposants au projet soulignent ce premier succès.

**Loïc
Potier**

journaliste

C'est non selon l'État pour l'implantation du projet Aquind. Cette interconnexion électrique de 2 Gigawatts prévoyait de relier l'Angleterre et la France, traversant la Manche pour accoster sur la plage de Pourville, à côté de Dieppe, et rejoindre le poste électrique de Barabos, situé sur la commune de Bertricourt, près de Fécamp, soit 37 kilomètres à travers le pays de Caux.

Jumel premier à réagir

Avant même la publication du communiqué de la préfecture annonçant cette décision, Sébastien Junel (PCF), président de l'Agglo-mération Dieppe Maritime, s'en félicitait : « Je viens d'avoir la confirmation que le Préfet de Normandie a signé, mardi 7 octobre 2025, un arrêté actant le refus d'occupation du domaine public maritime pour les besoins du projet Aquind. Cette décision est clairement un coup d'arrêt à ce mauvais projet qu'aucun intérêt public ne justifie comme je l'avais écrit dans l'enquête publique. »

